LA LETTRE DU MAIRE
de Solesmes

Publication trimestrielle - n° 45 - janvier 2013

Edito de Roger SERVER

Le principe même des jumelages entre communes paraît avoir un peu vieilli ou tout au moins s'être essoufflé au cours du temps. A l'initiative de quelques personnes dynamiques du milieu associatif et de quelques élus soucieux d'échanges avec d'autres cultures ou même d'autres continents, cette formule suppose de toujours se renouveler, de trouver de nouveaux centres d'intérêt. De plus quand il s'agit de s'allier avec des villages éloignés, la barrière de la langue ou le coût des voyages est un obstacle important.

Les deux communes de Solesmes veulent éviter ces écueils. Elles font partie du même territoire, éloignées de 450 km seulement, les élus se connaissent déjà bien depuis longtemps et leur milieu associatif est riche de part et d'autre. D'un commun accord, les deux maires vont travailler dès le début du printemps pour rédiger une Charte de jumelage qui sera signée, nous l'espérons lors d'une rencontre à Solesmes dans le Nord en mai prochain. Simultanément, comme je l'avais souhaité, l'excellente troupe de théâtre de Solesmes Sarthe ira jouer l'amusante pièce qui a eu tant de succès localement en novembre dernier.

Ce sera un moment fort de notre amitié qui est déjà bien ancrée entre Solesmois et Solesmiens et le point de départ d'échanges fructueux entre associations. En tout cas nous semons et l'avenir nous dira si les récoltes futures seront à la hauteur de nos espérances. Avec toujours le même but : mieux se connaître pour mieux se comprendre.

BIEN RESPECTER LES CONSIGNES POUR LA RÉCOLTE DES DÉCHETS

Malgré une information importante aux usagers, les nouvelles directives concernant le tri des différents déchets et la compréhension de la redevance incitative ne sont pas assimilées par tous. Par exemple, certains déposent leurs sacs jaunes en même temps que leur conteneur alors que nous avons reçu un calendrier pour la récolte des uns et des autres. Autre réaction : « tout cela c'est pour nous faire payer plus cher ! ». Retenez ceci : jusqu'à maintenant les ménages payaient une taxe qui était assise sur le bâti et sur la valeur fiscale de la valeur locative de leur maison. C'était donc profondément injuste car une personne habitant une grande demeure payait beaucoup plus qu'une grande famille dans une maison plus petite alors qu'elle produit logiquement plus de déchets ! La redevance a son assise sur la notion de coût réel du service.

Votre facture dépendra dorénavant de deux critères : la contenance en litres de votre bac qui vous a été attribué (pas question de le changer pour l'instant) et le nombre de présentations annuelles du conteneur. La Communauté de Communes de Sablé s'est basée sur un seuil de 16 levées mais cela pourra bouger. Cela signifie que si par exemple vous présentez 30 fois par an votre bac, vous payerez la part fixe incontournable mais en plus une part variable tenant compte du nombre de dépassements comptabilisés (ici 30 - 16 = 14). D'autres informations vous seront fournies mais triez bien, triez mieux c'est votre intérêt.

L'ENFOUISSEMENT DES LIGNES TÉLÉPHONIQUES ROUTE DE CHAILLOT

est en cours et complètera la mise en place de l'éclairage public.

LE SITE DE LA COMMUNE OPÉRATIONNEL

Après une longue phase de mise en place, nos concepteurs du site sous la houlette de René Trottier et Patricia Robuchon ont voulu mettre en place un outil facile à utiliser aussi bien par les Solesmiens que par les visiteurs extérieurs. Nous avons voulu que ce site soit en lien avec ceux déjà existants sur la commune. L'actualisation du site sera régulière ce qui est essentiel mais cela ne viendra pas en concurrence avec cette lettre trimestrielle du maire et encore moins avec le bulletin communal que vous appréciez je crois. Alors si vous êtes internaute, allez vous connecter sur www.Solesmes72.fr, vous suivrez les événements communaux.

AMÉNAGEMENT DU JARDIN DERRIERE LA MAIRIE

La commission fleurissement du conseil s'est penchée à plusieurs reprises sur un projet d'aménagement avec cheminement et éclairage pour le jardin situé derrière la mairie et qui permettra de rejoindre la place Dom Guéranger. Nous aurons l'occasion de vous en reparler au cours du printemps.

UNE FETE SE PRÉPARE POUR LE 22 JUIN 2013

A la demande générale et pour conclure notre mandat municipal, le Conseil, le Comité des Fêtes et l'ensemble du milieu associatif Solesmien réfléchissent à l'organisation d'une nouvelle fête médiévale qui aura lieu avec celle de la Saint Jean le samedi 22 juin prochain. Un comité de pilotage se réunit régulièrement pour mettre en place cette journée mais d'ores et déjà retenez cette date et préparez à nouveau vos costumes médiévaux !

EN BREF... EN BREF ... EN BREF ... EN BREF ... EN BRE

CALENDRIER DES PROCHAINES MANIFESTATIONS COMMUNALES

Jeudi 7 février : *Bal du club des retraités*

Vendredi 15 février : *Repas des associations*

Vendredi 1er mars : *Concours de Tarot SLC*

Samedi 9 mars : *Soirée J.S.S.*

Samedi 16 mars : *Bal country Familles Rurales*

Jeudi 4 avril : *Bal du club des retraités*

Samedi 13 et dimanche 14 avril :
Exposition section encadrement SLC
à la salle Reverdy

Samedi 27 et dimanche 28 avril : *Concours de scrabble SLC*

ESPACE CONFESSIONNEL AU CIMETIERE

Sur la demande de plusieurs solesmiens, le Maire a décidé, par arrêté, de réserver quelques places pour que des musulmans de la commune puissent être inhumés selon leurs rites religieux.

BIENVENUE À Luc BERTHIOT

Il a repris le bar de Solesmes depuis le 1er décembre dernier. C'est un des aspects de la vie communale appréciée par les habitants. Patience, demande Luc : tout se met en place progressivement.

ETAT CIVIL en 2012

5 naissances, 10 mariages, 21 décès

POPULATION au 1er janvier 2013

Population municipale: 1 372
Population comptée à part: 65
Population totale: 1 437
Cela montre une grande stabilité de la population de Solesmes.

MÉDAILLE D'OR DE NOTRE SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Elle récompense les 35 ans de travail de Patricia Robuchon au service de la commune de Sablé, de la Communauté de communes et depuis 2002 de la commune de Solesmes.
Le maire a rendu un hommage appuyé à la qualité de cette tâche difficile et à l'exemplarité de son engagement auprés des élus.

Que les 365 jours de 2013 soient les plus agréables possible pour vous et votre famille.
Avec nos voeux de bonne santé.

Mairie : Place Madame Cécile-Bruyère - 72300 Solesmes - Tél : 02.43.95.45.11 - Fax 02.43.95.24.65